

➤ En bref

🔄 Taille des haies et des arbres : pas la meilleure période pour le faire



Le printemps est là, la nature s'éveille et il est évidemment tentant de donner un petit coup de neuf à son jardin avant l'été. Or, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) recommande justement aux particuliers de ne pas tailler leurs haies, ni d'élaguer leurs arbres, de mi-mars à fin août.

Une manière de protéger la faune sauvage s'y trouvant puisque, durant cette période, les oiseaux en profiteraient pour y faire leurs nids, notamment en utilisant les enfourchures des branches.

Par ailleurs, les haies serviraient aussi de lieux de nourriture et d'abri pour la petite faune comme les écureuils ou les hérissons d'Europe – lesquels s'installent au niveau du sol.

En outre, il serait plus efficace de tailler ses haies entre septembre et février pour ne pas perturber la montée de sève et favoriser ainsi une belle repousse printanière. « Autant d'atouts qui font de votre haie, un élément indispensable à préserver », conclut la LPO dans son communiqué.